

VT/SG/-  
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI  
SERVICE DES AFFAIRES ECONOMIQUES  
BUREAU DE STATISTIQUE.

Usumbura, le 16. juin 1958.-

N° 412/ 448 /

3500/ See 3.05  
20/6/58

Annexe : 2

Transmis copie pour information  
à Messieurs les Résidents (DEUX)

Objet :

Recensement  
population non-indigène

D.69.

Messieurs les Administrateurs  
de Territoire (TOUS)

ASTRIDA

ASTRIDA



6499

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de vous transmettre un listing de la population non-indigène résidant dans votre Territoire à la date du 3 janvier 1958, et classée par numéro de bulletin de recensement.

Veillez trouver en annexe la signification des diverses colonnes. Les codes vous ont été communiqués antérieurement.

Au cas où des erreurs apparaîtraient dans le listing en question, je vous saurai gré de vouloir bien me les signaler.

Pour le Chef du Service des Affaires  
Economiques du Ruanda-Urundi,  
Le Chef du Bureau de Statistique,

H.E. van TICHELEN.-

LISTING POPULATION NON-INDIGENE

---

Colonnes :

- 1 : location de recensement (pour Usumbura, Kitega, Astrida, Kigali et Kisenyi uniquement)
- 2 : Territoire de recensement
- 3 : Numéro de bulletin
- 4 : Numéro de ligne sur bulletin
- 5 : Territoire de résidence
- 6 : Localité de résidence
- 7 : Race
- 8 : Nationalité
- 9 : Sexe
- 10 : Etat civil
- 11 : Age
- 12 : Nombre de mois de séjour
- 13 : Groupe professionnel
- 14 : Classe d'activité
- 15 : Nombre d'enfants de moins de 18 ans résidant à la Colonie
- 16 : Nombre d'enfants de moins de 18 ans résidant hors de la Colonie
- 17 : Habitation
- 18 : Nombre de domestiques.